



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

Tunis le 25-11-2015

RESULTAT DE LA CONSULTATION N° CA-DPF 17/2015
AGENCEMENT DES POINTS DE VENTE BH

La Banque de l'Habitat a décidé de **ne pas donner suite** à la présente consultation et ce, conformément à l'alinéa 2.1 de l'article 2 « Participation et respect des conditions de la consultation »